

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Voici le mois de juin, son soleil, ses campeurs maudits et la présentation du budget voté à l'unanimité par le conseil municipal : merci à l'ensemble de ses membres.

Vous allez voir durant votre lecture que nos investissements commencent à payer et que nous arrivons à faire des économies malgré la hausse constante des prix. De plus, **nous maintenons les subventions versées aux associations.** Nous arrivons même à avoir un **excédent de fonctionnement que nous pouvons reverser au budget investissement,** contrairement à certaines communes alentours.

Tout ceci **sans augmentation** de la part communale de la taxe foncière.

Nous avons prévu un important projet, celui de la rénovation énergétique de l'école, toit, isolation, éclairage, sol et peinture, pour un montant de 1.496.891 € HT sur la partie de 1978/1982. Nous avons commencé le changement des menuiseries il y a quelques années mais l'effondrement des voutes de l'église nous avait obligé à réorienter nos fonds sur cette réparation urgente.

Notre plan de financement était clair : 25% de l'Agglomération, 40% de l'État, 15% de fonds de l'Europe et bien sûr 20% de participation de la commune, ce qui est prévu pour ce genre de projet.

- L'Agglomération a répondu en votant une aide de 374.222 € (25%). Merci à mes collègues du conseil communautaire.

- L'État ne nous alloue que 20% c'est-à-dire 300.000 € au lieu des 600.000 € escomptés. Cependant beaucoup de communes n'ont rien eu. L'État a besoin de faire des économies !!!!

Concernant les fonds Européens, nous devons avoir les délibérations des autres partenaires pour déposer une demande. La commission se réunira en Octobre pour dire si nous sommes éligibles, et nous connaissons dès janvier le pourcentage qui nous sera alloué. Nous espérons compter sur plus de 15% pour compenser la défection de l'État.

Vous comprendrez bien qu'avec autant d'inconnues **nous avons préféré repousser les travaux d'un an.**

La certitude est que **ces travaux nécessaires pour le bien-être des enfants seront réalisés.**

Merci de votre lecture et bonne vacances à tous !

Les projets des commissions environnement et jeunesse

Chantier Jeunes

Lors des vacances d'avril, 10 jeunes denguinois entre 14 et 17 ans ont participé à un chantier de rénovation des vestiaires de foot à la SML et à l'entretien des barrières autour des courts de tennis et de l'aire de jeux à la Plaine des Sports.

Olivia, Inès, Louna, Jeanne, Manon, Jules, Aïdan, Léo, Yanis et Mathis se sont retrouvés lors de quatre demi-journées, encadrés par des bénévoles de ces deux commissions.

La bonne humeur et l'efficacité étaient au rendez-vous.

Les membres des commissions réfléchissent déjà à organiser un nouvel atelier pour les vacances de la Toussaint.



Les élèves de l'école ont planté des arbres

Ce printemps, les élèves de CM2 de l'école élémentaire Pierre Bourdieu de Denguin, ont planté 12 arbres à la Plaine des Sports.

Encadrés par les élus et des parents bénévoles, Platane, Fusain, Merisier, Figuier, Chêne, Noisetier, Châtaignier, Tilleul et Prunier ont trouvé leur place le long de la promenade longeant le Gave. Les élèves ont pu s'approprier ces plantations en y accrochant des étiquettes nominatives et décorées.

L'institutrice, Madame Alsa, a prévu de revenir avec ses élèves voir l'évolution de ces plantations d'ici la fin de l'année scolaire.

Fabrication de pièges à frelons asiatiques

Une dizaine de familles a fabriqué des pièges à installer dans les jardins et faciles à refaire.

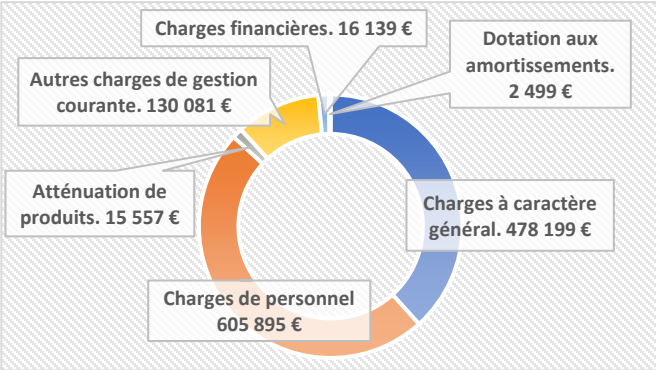
La municipalité rappelle que la mairie prend en charge la destruction de nids de frelons asiatiques de la commune, qu'ils soient sur la voie publique ou sur une propriété privée. Il faut informer la mairie qui gèrera l'intervention.

Entre mars et octobre 2024, la municipalité a pris en charge la destruction de vingt nids pour une valeur de 2000€.

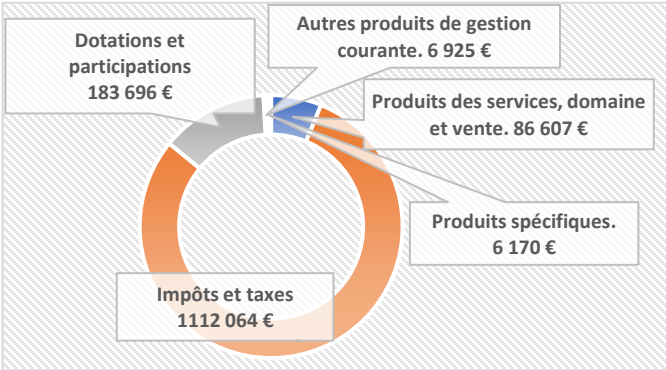


Compte administratif 2024

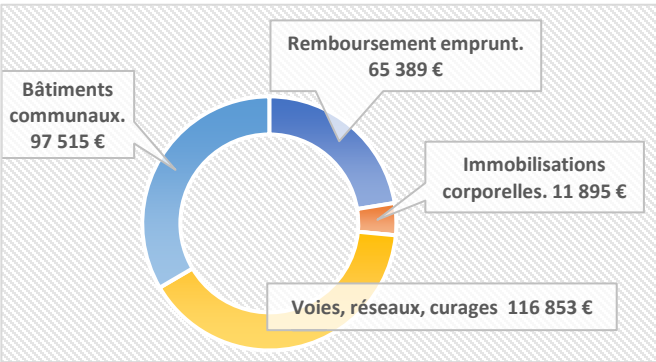
Dépenses de fonctionnement : 1 248 370 €



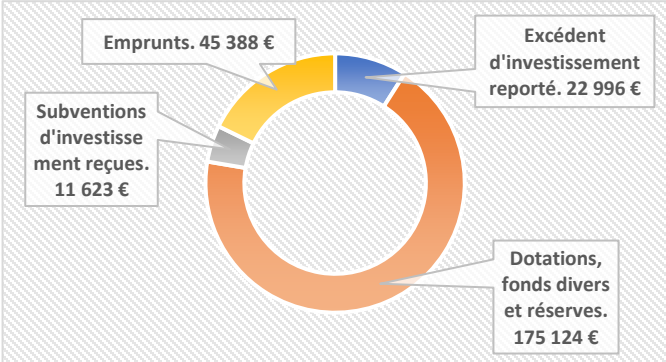
Recettes de fonctionnement : 1 395 462 €



Dépenses d'investissement : 291 653 €

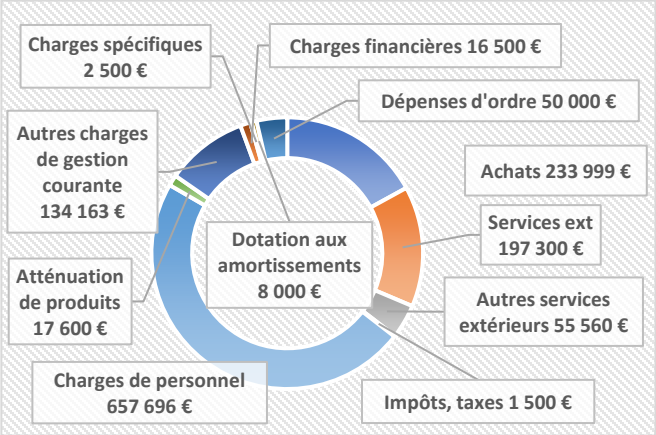


Recettes d'investissement : 255 131 €

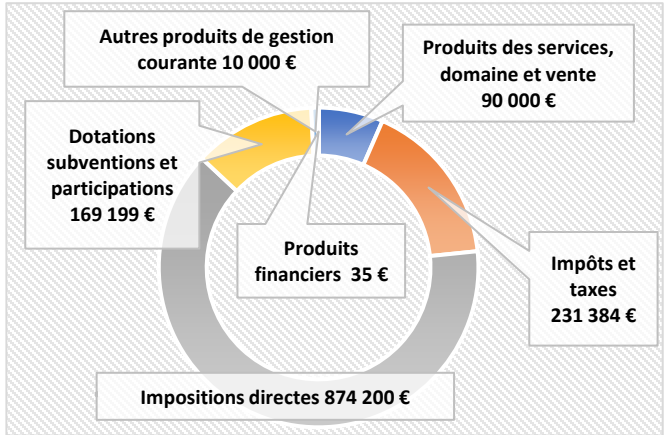


Budget Primitif 2025

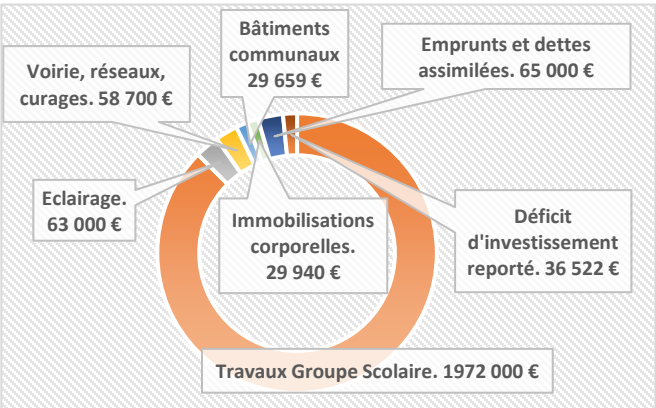
Dépenses de fonctionnement : 1 374 818 €



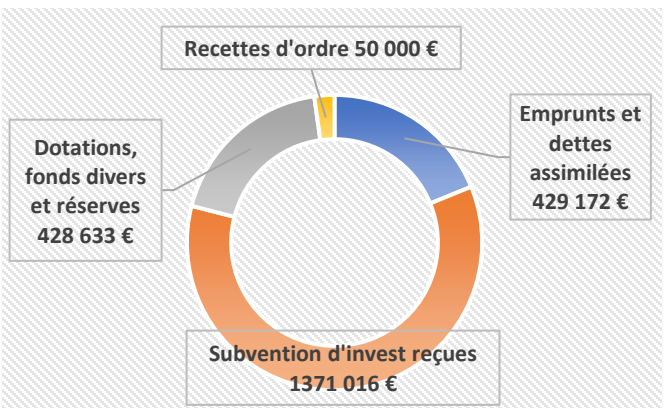
Recettes de fonctionnement : 1 374 818 €

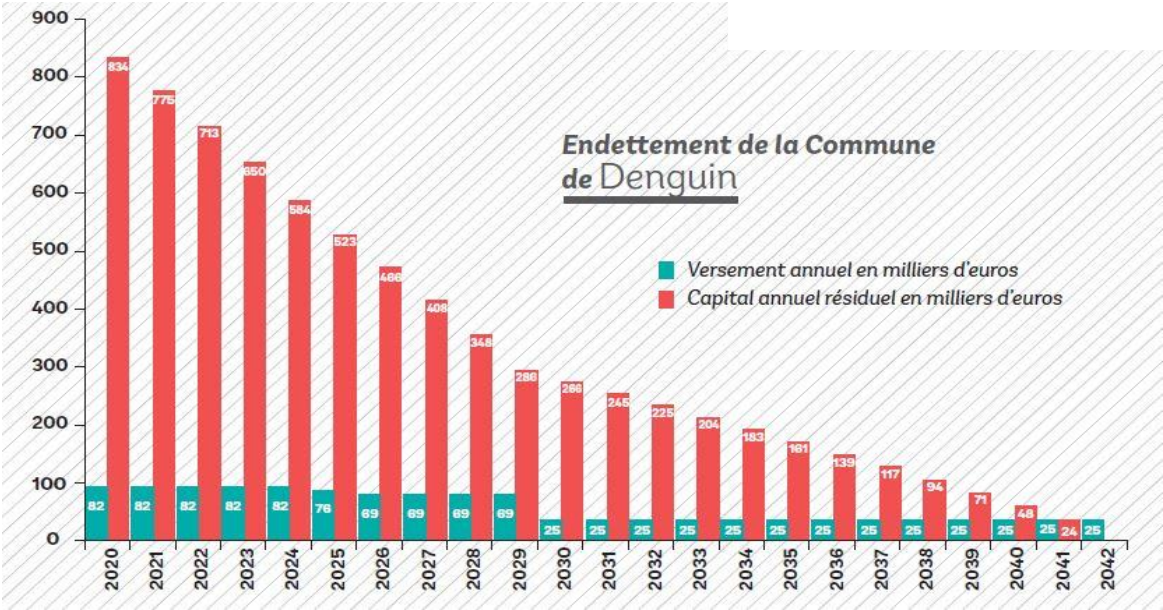


Dépenses d'investissement : 2 254 821 €



Recettes d'investissement : 2 278 821 €





Subventions aux associations 2025

ADMR	3.640 €	Hand Ball Club Denguin	1.500 €
Bicross Club Denguin - BMX	1.000 €	Les Bleuets - Ecole Elémentaire	700 €
Boules Denguinoises	600 €	Les Mandragots - Ecole Maternelle	500 €
Comité des Fêtes	4.000 €	Les P'tites Mains de Denguin	200 €
Denguin Accueil	1.000 €	Lo Casau de Marie	200 €
Denguin A Chœur et Accords	150 €	Musiciens Associés	0 €
Du Fil à l'Aiguille	0 €	O'Pau'Rinetia	500 €
Enfants Loisirs - Créa'Danse	2.000 €	Tennis Club	3.000 €
Espoir de Denguin	4.000 €	Récr'Evasion Centre de Loisirs	15.870 €
Etoile Béarnaise Football Club	1.000 €	AS Artix Football Club (coupe de fin d'année)	250 €

Les subventions aux associations ont été validées par la commission vie associative puis votées en Conseil Municipal.

Les sommes allouées sont identiques à l'année précédente, excepté pour :

- les Boules Denguinoises qui vont refaire le toit de leur local. La mairie prend en charge le matériel (+100€)
- le Comité des Fêtes qui va investir dans l'achat d'un barnum pour les fêtes entre autres mais qui pourra servir aux associations demandeuses (+1000€)
- Lo Casau de Marie, qui reçoit cette année sa première subvention municipale, puisque c'est sa deuxième année d'existence.

Bases d'impositions 2025

Exercice 2025	Bases	Taux d'impositions	Produits attendus
Taxe Foncière Propriété bâtie	2 056 052 €	33.27 %	693 014 €
Taxe Foncière propriété non-bâtie	43 477 €	71.46 %	31 442 €

Lors du Conseil Municipal du 15 avril dernier, les élus ont voté le budget 2025 à partir des projets proposés par les commissions et des besoins pour l'entretien et la vie de la commune.

Ce budget ci-dessus à été réalisé **sans aucune augmentation de la part communale des taxes foncières.**

Les animations culturelles

Spectacle Le Petit Prince

Pour les 30 ans de la bibliothèque, les bénévoles ont proposé un spectacle donné par la Compagnie l'Oiseau Tonnerre : Le Petit Prince. Le public a vécu ce spectacle en immersion, et les enfants nombreux étaient captivés par la représentation qui leur a permis de découvrir ou redécouvrir « autrement » cette histoire pleine de sens. Les acteurs ont su transmettre l'émotion contenue dans cette œuvre classique porteuse de messages forts pour tous les âges.



Balade en patrimoine



Les bénévoles de la Bibliothèque ont organisé une balade autour des bâtiments emblématiques de la commune. À chaque étape, les enfants ont lu un texte qui retrace l'histoire et la fonction de ces lieux clés.

La promenade a démarré à la Bibliothèque Robert Hourquet, inaugurée en août 2021, du nom de l'ancien maire passionné de l'histoire de sa commune. Puis les enfants ont découvert que la salle du Conseil de la mairie était à l'origine l'école de garçons.

En face de l'Eglise, le foyer des associations était le presbytère à l'époque où la vie de l'Eglise régissait la vie communale. Puis les familles se sont arrêtées au Lavoir, vestige de moments de vies partagés autour de ce lieu de travail et d'interactions sociales. Ensuite, Monsieur et Madame de Salette ont accueilli le groupe dans leur domaine pour expliquer le symbole de richesse de la commune que représentait le colombier. Dernière découverte, l'ancienne Bibliothèque devenue le siège de l'Office Culturel était à l'origine l'école des filles. La boucle s'est terminée par un moment de convivialité, toujours accompagné par le soleil.

Concert de chœurs

L'Office Culturel a organisé un concert à l'Eglise de Denguin. Deux chorales ont assuré le spectacle : A Chœur et Accords qui a ouvert le spectacle en venant de la foule, accompagnés à la guitare par Gérard Torne-Celer des Musiciens Associés.

Puis le chœur En Daban a proposé un répertoire de chants traditionnels et des compositions, accompagnés par Gaby à l'accordéon. Heureux de se retrouver à Denguin, les chanteurs ont tout de suite répondu présent pour interpréter leurs chants béarnais « 100 % circuit court ».

Pour finir en beauté, les deux chœurs ont entonné sur scène, avec la participation du public, la célèbre chanson des Pyrénées « Se Canta ».



Réunion au quartier Vignemale

Quelques élus et une trentaine d'habitants se sont rencontrés pour discuter du quotidien dans le quartier. Le premier sujet était la lumière de la rue, inexistante à certains endroits. Puis l'abribus, devenu trop petit pour le nombre d'enfants. Ces sujets seront présentés en Conseil Municipal pour valider les solutions à mettre en place.

Pour la vitesse, plusieurs solutions ont été envisagées. Cela demande cependant une concertation pour connaître les impératifs des services de ramassage scolaire.

La haie brise vue du lotissement sera taillée en automne, conformément à la réglementation de protection de la faune sauvage. Les habitants et les élus ont pu constater avec regret que des personnes indécates déposent des déchets verts (branches, tonte de gazon), au pied de cette haie. Il a donc été rappelé que la loi prévoit une amende de 1.500€ à 150.000€ au contrevenant identifié.

A venir



13-14-15 juin :

Fêtes de Denguin

27 juin :

Fête de l'école - SML

29 juin :

Gala de Créa'Danse - MTL

5 juillet :

Spectacle de O'Pau'Rinetia - SML

11 juillet & 1^{er} août :

Les concerts d'été
Jardin des associations

30 août :

Forum associations - SML

13 septembre :

80 ans de l'association
Espoir de Denguin - SML

4 octobre :

Octobre Rose -
Novembre Bleu - SML

Rappels de saison

En cette période d'entretien des jardins, il est important de penser à déposer les **déchets verts dans l'une des déchetteries dont Denguin dépend** (Lescar, Pau, Emmaüs).

La municipalité rappelle de respecter les **horaires de travaux bruyants** :

- lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h30-19h30

- samedi : 9h-12h et 15h-19h

- dimanches et jours fériés : 10h-12h

La destruction de nids de frelons asiatiques est prise en charge par la commune, à condition de prévenir la mairie qui fera directement les démarches auprès d'un professionnel. Tel : 05.59.68.86.15

La période des moustiques revient. Pour le bien-être de chacun, pensez à supprimer les lieux de ponte (eau stagnante) ou vous équiper (pièges).

Comité de rédaction : Commission Communication

L-A Saillard / J. Dubarry / M-H Martins / T. Machado / C. Ballester

communication@denguin.fr